

Avis à la population de Kamouraska



Lors des collectes des **bacs à ordures ménagères** qui sont prévues lundi le 8 et le 29 septembre, nous invitons tous les citoyens à sortir leur **bac à ordures ménagères** habituel, ainsi que tout autre **bac à ordures ménagères** supplémentaire, la veille de la collecte et à les placer bien en vue, car le Responsable des Travaux Publics, Jérôme Drapeau, passera pour y apposer des étiquettes.

Ces étiquettes visent à répondre à la nouvelle mesure de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska (RIGMRK) qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre. Après cette date, les **bacs à ordures ménagères** sans étiquettes ne seront plus vidangés.

Municipalité de Kamouraska